

**REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT
Charente-
Maritime**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de LE GUA
Séance du 19 décembre 2023**

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Afférents au Conseil
Municipal : 19

En exercice : 19

Nombre de
présents : 12

Nombre de
votants : 14

Date de la
convocation
15/12/2023

L'an deux-mille-vingt-trois, le dix- neuf décembre à dix- neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Jean Mercier, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents : Monsieur Patrice BROUHARD, Maire - Monsieur RÉY Michel, troisième Adjoint - Monsieur KECHIDI Farid, Quatrième Adjoint – Monsieur DEBRIE Didier - Madame GOMEZ Mauricette, Conseillère déléguée - Madame PREVOST Béatrice, Conseillère déléguée- - Madame JOUANNET Ghislaine, Conseillère déléguée - - Madame DUBUC Nicole – Madame BIGOT Marie- Pierre - Monsieur BONDOUX Guillaume - Monsieur CHAGNOLEAU Joël- - Madame BERUSSEAU Evelyne

Excusés : Madame ORTEGA Béatrice, Première Adjointe (a donné pouvoir à Monsieur KECHIDI) - Monsieur DELAGE Stéphane, Deuxième Adjoint (adonné pouvoir à Monsieur DEBRIE) - Madame STRADY Emmanuelle (a donné pouvoir à Monsieur LATREUILLE) - Monsieur LATREUILLE Alain

Absents : Madame CHAPRON Christine- Madame SICARD Alix - Monsieur VICI Laurent

A été nommé secrétaire de séance : Monsieur Farid KECHIDI

2023 12 118 Restaurant scolaire – réactualisation des tarifs 1^{er} janvier 2024

Vu l'avis de la commission des finances du 05 décembre 2023, Monsieur le Maire évoque le coût du service restaurants scolaires constaté sur l'année civile 2022 toutes cantines confondues : charges 121 997 € / recettes service 45 048 €, soit un déficit 2022 de 76 949 €.

12 430 repas ont été servis en 2022, un repas a donc coûté à la commune 9.81 € en 2022.

Il rappelle que les tarifs de la cantine sont inchangés depuis 2019 et établis à ce jour à 2.50 € pour la cantine maternelle, 2.70 € pour la cantine élémentaire et 5 € pour les adultes. Plusieurs scénarii d'augmentation ont été évoqués en commission des finances.

La commission propose au conseil municipal les tarifs suivants applicables au 1^{er} janvier 2024 :

- Repas cantine maternelle : 2.60 €
- Repas cantine élémentaire : 2.80 €
- Repas enseignants, agents municipaux : 5.20 €
- Repas « invités autres » : 10 €

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, - décide de suivre l'avis de la commission des finances et d'actualiser les tarifs selon les modalités exposées ci- dessus à compter du 1^{er} janvier 2024.

Fait et délibéré à LE GUA, les jours, mois et ans susdits

Ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait conforme,

Auteur de l'acte : conseil municipal

Transmis au Représentant de l'Etat le : 27/12/2023

Publiée sur le site internet le : 27/12/2023

Le GUA, le 20 décembre 2023,
Le Maire, Patrice BROUHARD

